

Des bassins de stockage à Radicale et Vignola

Aussi bien à Radicale qu'à Vignola, les travaux apparents ne paient pas de mine : ils semblent se réduire à quelques murets de parpaings à l'emplacement d'anciennes réserves d'eau désaffectées depuis longtemps.

En réalité, ils recouvrent deux nouveaux bassins enterrés. Il s'agit là d'un équipement structurel déterminant pour la vie quotidienne de la trentaine de familles habitant à l'année dans ces hameaux de Bastelica, qui ont enfin de l'eau potable en permanence grâce aux travaux décidés par le Sivom de la pieve de Sampiero.

"C'était un engagement de la présidence", indique Pascal Leccia, justement président du Sivom, qui a réceptionné le chantier aux côtés de Marien Usciat, adjoint au maire de Bastelica qui représentait Jean-Baptiste Giffon. Quelque 157 000 euros hors taxes, cofinancés par l'Agence de l'eau et par la Collectivité de Corse à hauteur de 80 %, ont été investis pour la réalisation de ces deux chantiers. "Le bassin de Radicale était en très mauvais état et la capacité de celui de Vignola a été augmentée", précise Marien Usciat.

Une deuxième phase programmée

À Radicale, l'entreprise Raffalli a enterré un nouveau bassin de stockage, un peu au-dessus de l'ancien. Cet aménagement est complété par la pose de pièces qui assurent un débit et une pression satisfaisants, ainsi que par la construction d'un poste de maintenance. *"Cette eau est rendue potable par le système de chloration en sortie de bassin",* indique Pascal Leccia.

Un bassin similaire, d'une capacité de 30 m³ - soit 6 mètres de long, 3 de large et 2,5 de profondeur - a été en-



À Vignola, le bassin est implanté à proximité de la station de prétraitement.

terré à Vignola, à proximité immédiate de la station de prétraitement de l'eau du col de Mercurio.

"Le Sivom a rééquilibré son système de distribution d'eau. Il a colmaté une fuite importante - 15 m³ par heure ! - et assuré l'accès de la popula-

tion à une eau potable de qualité", se félicite Pascal Leccia pour résumer cette première étape.

Une deuxième phase débute à l'automne prochain avec le choix, puis l'intervention de l'entreprise qui réhabilitera un bassin complé-

mentaire de Cauro, d'une capacité de 200 m³, puis à plus long terme, celle qui réalisera le bassin de Simonellu. Il en coûtera 140 000 € hors taxes pour la réfection du premier et 600 000 € pour l'aménagement du second.

EMMANUEL PERSYN